

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'AVIGNON

Siège :
MAIRIE
DE
L'ISLE sur la SORGUE



EXTRAIT DU REGISTRE
des

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 10 mars 2026

Nombre de Délégués
en exercice.....24

Nombre de Délégués
Titulaires présents.....9

Nombre de Délégués
Suppléants Présents..... 4

Nombre de Délégués
votant.....16

L'an deux mille vingt-six et le 10 mars à 18 heures, le Comité Syndical s'est réuni dans les locaux de la Mairie de Cheval Blanc sous la Présidence de **Monsieur Christian MOUNIER, Président du SIECEUTOM.**

Membres présents :

- Titulaires :

MM. Christian MOUNIER, Franck AIMADIEU, Etienne KLEIN, Michel RAOUX, Philippe ROUX, Jean-Claude DOSSETTO, Jean-Louis ROBERT

Mmes Nicole GIRARD et Sylvie GREGOIRE

- Suppléants : MM. Joël RAYMOND, Jean-Paul VILMER, François BONNET et Mme Amandine AUDOUARD

Absent : Mme Sabine PLANEILLE

Absents excusés : MM. Philippe BATOUX, Roland CARLIER, Jean-Pierre PETTAVINO, André ROUSSET, Lionel GOMEZ, Patrice LEBLOND, Marc JAUBERT, Pierre LORIEDO, Robert TCHOBDRENOVITCH, et Mmes Amélie JEAN, Laurence CHABAUD GEVA, Laure ARNAUD, Séverine MAUGAN-CURNIER, Karine MOURET

N°26-04

Pouvoirs :

- M. ROUSSET donne pouvoir à M. MOUNIER
- M. TCHOBDRENOVITCH donne pouvoir à M. ROBERT
- Mme MOURET donne pouvoir à M. DOSSETTO

Secrétaire de Séance : Mme Nicole GIRARD

OBJET : VOTE DU BUDGET 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 10 février 2026,

Vu la note sur le budget primitif 2026 annexée,

Après avoir examiné chaque chapitre de la section de Fonctionnement et de la section d'Investissement du projet de Budget Primitif 2026,

LE COMITE SYNDICAL
Après en avoir délibéré
Décide à l'unanimité

D'APPROUVER le Budget Primitif pour l'exercice 2026 pour les montants suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Propositions = **7 218 800,00 €**
(Sept millions deux-cent dix-huit mille huit cents euros)

RECETTES

Propositions = **7 218 800,00 €**
(Sept millions deux-cent dix-huit mille huit cents euros)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Propositions = **3 875 000,00 €**
(Trois millions huit-cent soixante-quinze mille euros)

RECETTES

Propositions = **3 875 000,00 €**
(Trois millions huit-cent soixante-quinze mille euros)

DE DIRE que le budget est voté par nature au niveau du chapitre.

D'AUTORISER le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations



La secrétaire de séance

Nicole GIRARD

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de sa transmission en Préfecture le : **17 MARS 2026**Et de sa publication le : **17 MARS 2026**

En application de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes (16, avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 Nîmes CEDEX 09 – Tél : 04 66 27 37 00 – greffe.ta-nimes@juradm.fr) dans un délai de deux mois à compter de la date du présent affichage.

REÇU EN PREFECTURE

le 17/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-084-258400472-20260310-DEL26_04-DE